



Coss Infos

«Jeu de piste» dans la vieille ville!

Par
Claude-Alain Monnard

«Avec ce dépliant, vous pourrez découvrir les principaux sites de la vieille ville en suivant le parcours proposé. Ou alors, flâner comme bon vous semble le long des ruelles bordées de bâtiments ancestraux.» La vieille ville en 13 étapes! C'est ce que proposent les autorités communales au moyen de la publication d'un document intitulé «Découvrez la vieille ville de Cossonay». Départ de la Porte de Morges pour aboutir au Café des Bains, soit environ 1h à 1h30 de balade instructive effectuée en solitaire ou en groupe.

Histoire d'un dépliant

Dans l'optique de la mise en place d'un tourisme régional, la Municipalité estimait indispensable de combler un vide à Cossonay. À l'image de ce qui s'est réalisé à Morges ou à Aubonne, l'idée d'un dépliant mettant en évidence les caractéristiques de la vieille ville s'est vite imposée. Au cours de l'année 2008, la Municipalité a pris contact avec Roland Auberson et Daniel Aubert, deux grands connaisseurs du site et leur a soumis le projet. À ce duo, s'est ajouté Claude Dizerens, de La Chaux, qui, dans le cadre d'une formation continue en «Patrimoine et Tourisme» a réalisé un travail sur le vieux Cossonay. Ce trio, auquel s'est adjoint le graphiste Romain Mange, de Gollion, s'est attelé à la tâche et a recensé les diverses possibilités. Il a retenu un cheminement en 13 étapes indiquées tant sur le plan que sur les façades des bâtiments concernés au moyen d'un macaron numéroté. Puis, Romain Mange a mandaté un photographe, Pierre-Edouard Monnier, afin de «mettre en boîte» les endroits choisis. *Le but était de créer une sorte de jeu de piste afin que la balade présente un côté ludique!* précise Daniel Aubert. Quant au texte, Roland Auberson en a été l'auteur principal. *On a essayé de ne pas trop entrer dans le détail, de replacer les éléments dans le contexte du temps et de trouver si possible une anecdote pour que l'ensemble reste agréable à lire!* ajoute-t-il.

D'autre part, les concepteurs ont tenu compte d'un impératif technique constant, celui de laisser une marge blanche au bas des textes, ce qui donne une impression de légèreté et

il cite le centre de la place de l'Eglise. *Quand tu te trouves au milieu des pavés, tu regardes autour de toi et tu ne vois que du beau. C'est cette image globale que je garde.*



Claude Dizerens, Daniel Aubert et Roland Auberson.

MAC

d'espace. Il en résulte un dépliant sobre et élégant procurant l'envie de la visite.

Trois coups de cœur

Mes interlocuteurs ont de la peine à véritablement identifier l'endroit de la vieille ville qui les touche le plus. Daniel Aubert penche pour la Placette où il a beaucoup de plaisir à se retrouver avec un groupe. *Les gens sont intéressés par la fontaine et par l'écriteau prévoyant une amende de Fr. 1.-! Mais, quand on peut les mener à l'horloge, c'est le moment fort car ils sont ébahis par ce mécanisme entretenu par les employés communaux et qui fonctionne toujours!* Pour Daniel, la Placette est liée également à un certain nombre de souvenirs quand il



Macaron placé sur les façades.

évoque les noms de personnages politiques, tels Pilet-Golaz, Chevallaz ou Delamuraz.

Roland Auberson est le plus emprunté. Après quelques secondes d'hésitation,

Claude Dizerens a une vision où l'imaginaire prend toute son importance. *Pour moi, c'est le Café des Bains, endroit mythique. Je vois les gens qui vont et viennent, qui boivent «leur canon», qui se lèvent et partent en face pour un petit bain. J'imagine ces dames «en caleçon» déambuler et papoter...!* lâche-t-il dans un grand sourire.

Et les guides?

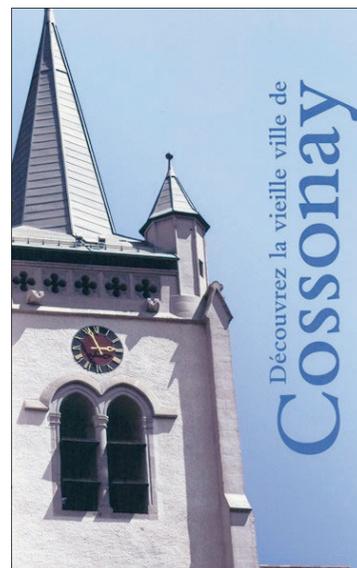
Le dépliant prévoit des visites guidées pour des groupes divers. Daniel et Roland ont, jusqu'ici, assumé cette fonction lors de manifestations précises, la dernière remontant à la Journée de la mobilité. *C'était très sympa, mais on avait presque trop de monde et ça faisait l'élastique!* se souvient Roland.

Lors d'un congrès à Cossonay réunissant des poètes et amoureux de la langue française, Daniel a même eu une troupe de 27 personnes derrière lui. *Alors là, tu y passes la matinée!* dit-il goguenard. *Surtout si tu tombes sur des gens «bonnards» qui multiplient les questions.*

Roland et Daniel se sont formés sur le tas. *Nous sommes des amoureux de l'histoire au sens large du terme!* précise Roland. *Pour ma part, j'ai toujours vécu ici et cette passion m'est venue petit à petit. Je me considère comme un artisan, rien de plus!*

Daniel est arrivé à Cossonay en 1966 comme instituteur et il a été introduit dans «le milieu de la vieille ville» par son collègue André Mollien. *Il m'a permis de rencontrer des gens qui savaient un tas de choses, je l'accompagnais chez tel ou tel et j'ai ainsi découvert cette vieille ville progressivement.* Puis, ses fonctions de municipal et de syndic n'ont fait que renforcer son attrait pour cet endroit. *Si je fais le guide maintenant, c'est aussi pour redonner un peu de ce que j'ai eu la chance de recevoir ici au cours de ma carrière!* conclut-il.

Les trois compères formulent l'espoir que des jeunes viendront prendre le relais plus tard. *Ce serait un «petit job» sympa pour eux!* Bien sûr, il leur sera indispensable de suivre des cours pour devenir guide reconnu. À Aubonne, selon Claude Dizerens, cela ne pose pas de problème pour trouver de personnes intéressées. L'éventuelle possibilité d'une balade en vieille ville avec emploi d'écouteurs et de commentaires préenregistrés est aussi abordée. *C'est agréable car tu*



vas à ton rythme. Mais, par contre, où sont l'échange, l'anecdote, la rigolade et le petit truc en plus? demande Daniel. Alors, il semble que la solution «papier» subsistera pour le touriste individuel. L'idée est de réaliser une traduction en allemand et en anglais, en tout cas, sous forme de feuilles A4 rajoutées au dépliant tiré à 1500 exemplaires.

Suite page 5

Coss Infos



En bref

Fête de l'Ascension

Nous informons la population que le lendemain de la Fête de l'Ascension, le vendredi 14 mai, les bureaux de l'administration communale seront fermés.

Fête à Allens

Nous rappelons à toute la population que le 1^{er} mai, à partir de 10h00, le hameau d'Allens sera en fête pour l'inauguration de ses plaques de rues. Invitation à tous. Le programme détaillé a paru dans l'édition du vendredi 23 avril dernier et il est également disponible sur notre site internet.

Coup de balai

Le samedi 8 mai, la commune de Cossonay s'associe à la journée cantonale d'action pour l'environnement, appelée «Coup de balai». La population est invitée à participer ce jour-là à une opération de nettoyage de la localité et de ses abords. Le programme est:

8h30/9h: Rendez-vous au restaurant du Pré aux Moines. Cafés et croissants offerts. Création des groupes d'intervention. Distribution du matériel et des plans de zones. Départ sur le terrain.

Dès 11h30: Retour des groupes au Pré aux Moines. Collecte des sacs poubelles. Reddition du matériel. Apéritif offert.

Dès 12h: CollatioPAM 3, sous le restaurant du Pré aux Moines).

La Municipalité espère vous voir nombreuses et nombreux à cette journée. ■

Suite de la page 4

Diffusion

Elle ne dépend plus des 3 messieurs avec qui je discute. Ils estiment cependant que les dépliants devront être placés là où le passage est important. Pour Claude, les premiers intéressés sont les commerçants de la place. *Cela mérite une visite chez eux pour expliquer la démarche!* relève-t-il. Bien sûr, les différents offices du tourisme régionaux en disposeront. L'existence de ce dépliant doit être révélée par Internet, sur le site de la commune par exemple (www.cossonay.ch). Gageons que les autorités ont leurs idées sur le sujet! Il n'en demeure pas moins que cet aspect «communica-



tion» est primordial. Il s'agit de donner l'impulsion, de développer et d'entretenir ce mouvement sur le long terme. *Ce dépliant est un outil pour la personne qui est là; il ne sera*

pas distribué n'importe comment! ajoute Daniel.

Conclusion

Mes interlocuteurs espèrent que de nombreux touristes viendront visiter la vieille ville et que la commune devra faire rééditer ce dépliant rapidement! Cette démarche, va-t-elle porter ses fruits? C'est quand même la grande question! Au-delà de cette inconnue, et en travaillant sur le sujet, ils se sont rendu compte de l'importance de cette réalisation: un vide est ainsi comblé. *Il y a quelques dizaines d'années, Cossonay était connu pour ses marchés agricoles générant un certain nombre d'échanges et de mouvements. Ce dépliant peut marquer la base de départ d'une nouvelle aventure!* conclut Claude Dizerens. ■

Bref historique de Cossonay

L'origine de Cossonay se perd dans la nuit des temps. Cette colline dominant de 130 mètres la vallée de la Venoge était probablement déjà habitée à l'époque romaine. Le premier document connu dans lequel le Sire Uldric lègue tous ses biens au monastère de Romainmôtier, date de 1096. La famille des Sires de Cossonay, une des plus importantes du Pays de Vaud, s'éteint en 1405 à la mort de Dame Jeanne. La Ville passe alors sous la domination de la Savoie. Dès 1536, sous le règne bernois, elle dépend du baillage de Morges, puis devient chef-lieu de son district en 1803. Et, depuis peu, Morges est à nouveau son fief! (Texte tiré du dépliant)

Infos pratiques

- Des visites guidées d'environ 1 h à 1 h 30 peuvent être organisées pour des groupes, sociétés ou comités divers sur réservation. Afin d'optimiser la visite, des groupes d'une douzaine de personnes sont recommandés. Pour plus de renseignements, prière d'appeler le secrétariat municipal au numéro de téléphone 021 863 22 00, durant les heures de bureau (7h30 – 12h / 13h30 – 17h) L'adresse mail est la suivante: secrariat@cossonay.ch.

- Les photos ont été réalisées par Pierre-Edouard Monnier (www.pemi-images.ch). Jeune «photodidacte» passionné par l'image, PEM (son nom d'artiste) privilégie une approche intuitive du monde qui l'entoure. Sa polyvalence et sa curiosité l'ont amené à travailler dans divers domaines comme la presse, la publicité, l'événementiel ou le monde de la musique et de l'art.

- Le graphiste Romain Mange (www.rmange.ch) est le concepteur du dépliant. Il attache une grande importance au dialogue avec le client afin de trouver des solutions graphiques innovantes et pertinentes. Il effectue des travaux dans des domaines divers allant de la plaquette aux affiches en passant par l'illustration, le packaging ou le web. ■

Election complémentaire à la municipalité du 13 juin

Suite à la démission de Jean-Marc Evard, Municipal, qui quittera ses fonctions le 31 juillet prochain, la Préfecture de district a fixé comme demandé par la Municipalité, l'élection complémentaire au **dimanche 13 juin prochain**. L'arrêté préfectoral est désormais affiché dans les piliers publics. Cette date était prévue pour des scrutins de la Confédération et du Canton. Leurs Chancelleries ayant récemment annoncé qu'elles n'avaient aucun sujet à soumettre au vote, cette élection complémentaire sera le seul objet soumis au corps électoral de Cossonay.

Le délai pour le dépôt des listes au

greffe municipal est fixé au **lundi 17 mai à 12h** précises. Il est utile de rappeler que toute personne figurant au rôle des électeurs de la commune de Cossonay est éligible.

Afin de faciliter les contacts et de permettre à tous les candidats potentiels de décider en toute connaissance de cause de leur candidature, le bureau du Conseil communal invite tous les intéressés à participer à une séance d'informations et d'échanges avec la Municipalité. Cette rencontre aura lieu le **mardi 11 mai à 19h** au foyer communal, attenant au café-restaurant du Pré aux Moines.

Cette séance n'est pas réservée aux

seuls candidats, mais elle est aussi destinée aux personnes qui les soutiennent ou, tout simplement, qui s'intéressent au déroulement de cette élection. Il n'y a cependant aucune obligation à attendre la tenue de cette réunion pour déposer sa candidature. Tous renseignements sur les modalités de la procédure, de même que les formulaires à remplir, peuvent être obtenus au greffe municipal. De même, M. Georges Rime, Syndic et les autres membres de la Municipalité sont toujours à disposition de celles et ceux qui souhaiteraient obtenir des renseignements plus détaillés sur ce mandat politique.

Quelques informations pratiques:

- Tous les électeurs recevront le matériel électoral pour le vote par correspondance, le 1er juin au plus tard.

- Cette élection peut être tacite, si au délai du 17 mai à 12h pour le dépôt des listes, seule une candidature est enregistrée. Ce candidat sera déclaré élu.

- Si au terme du scrutin du 13 juin, aucun des candidats n'obtient la majorité absolue, soit un nombre de suffrages correspondant à la moitié des bulletins valables + 1, un second tour à la majorité relative sera organisé. Ce scrutin aura alors lieu le dimanche 4 juillet. ■

Secrétariat municipal